



Ajout d'associé apres un credit bail

Par **mayssa22**, le **08/09/2010** à **23:32**

Bonjour,

et bien voilà, je viens de monter une entreprise sarl , une boulangerie avec mon mari et moi même pour actionnaire a 50 action chacun; et j'en suis la gerante, nous somme donc passer par un credit bail pour le materiel.et ma maison a donc été mise comme quaution pour que le credit puisse etre accepter.

Donc notre credit va durer 7 ans !!

mais voila que mon mari veut faire rentrer un ami a lui avec nous.

car au depart ces cette ami ki a trouver le local pour la boulangerie, mais le credit lui étant refuser, il nous a donc proposer de monter le dossier a notre noms, et que apres l'acceptation du credit, il deviendrais actionnaire avec nous : refaire de nouveau statut.....

je m'inquiete pour plutard car 7 ans ces quand meme enorme! comment faire pour assurer mes arrieres car mon banquier ma dit que même si je mettais plusieurs nouveaux associer, ce n'est que mon mari et moi qui cautionnont le credit, je ne sait pas vraiment comment faire si cela est possible de diviser le credit , est ce que une reconaissance de dette me suffirait de la part de cette ami (quand même une reocnnaissande de 50 000 euros) ne sait ton jamais, s''il n'a pa les moyens de me les payer au cas ou l'entreprise ne fonctionne plus ? et il plus judicieux de le lui vendre au prix de la moitié du creditpour etre honete envers lui car les seules persone a prendre des risques se sont mon mari et moi

merci pour vos eventuels reponses